



Déclaration de la FSU.

Le présent Conseil Départemental de l'Education Nationale se réunit à une date fort tardive, dont l'explication principale tient au fait que notre département, de facto, n'a pas eu de Directeur Académique des services de l'Education Nationale pendant la majeure partie des mois de mai et de juin 2015.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui que l'an dernier au printemps, l'Allier changeait brusquement de Directeur Académique au moment même où se développait une mobilisation départementale importante contre les mesures de carte scolaire, associant les personnels, les parents et les élus, dont la FSU était pleinement partie prenante. Certaines fermetures de classes dans des écoles ou suppressions de divisions dans des collèges furent annulées, cela encore fin juin 2014.

A la rentrée suivante, était annoncée une convention censée contractualiser le gel des postes dans le premier degré, en développant une politique territoriale spécifique visant à des regroupements d'écoles, à la réduction du nombre d'écoles de moins de 3 classes et à une territorialisation croissante de l'école publique, premier degré et collèges. L'égalité devant le service public et l'offre de formation justifient pour nous de donner plus à ceux qui ont moins, mais pas de développer des politiques inégales selon les territoires. L'opposition de notre fédération avec d'autres syndicats (CGT, FO, SUD), et le refus d'une majorité de maires d'endosser la mise en œuvre d'une telle convention après avoir dû mettre en œuvre les décrets sur les rythmes scolaires, ont conduit à la suspension de ce projet.

Les dotations des écoles et collèges de l'Allier ont été connues au même moment et il a alors été expliqué par les autorités rectorales et académiques que nous « bénéficions » - les guillemets sont importantes ! - du gel des suppressions de postes liées à la convention non mise en œuvre. Mais en fait, les 6 postes de remplaçants en REP+ requis par la réforme de l'éducation prioritaire étant « compensés » si l'on peut dire par des suppressions ailleurs, c'est bien, en dehors de ce secteur, une diminution nette de moyens pour les écoles qui s'est à nouveau produite, permettant de prévoir malheureusement la persistance des problèmes de remplacements ou d'aide aux élèves en difficulté. Dans les collèges et Segpa la dotation départementale connaît une forte baisse, qui nous a conduit à organiser un rassemblement départemental début avril. Et certes, comme nous n'avons pas manqué de le dire, c'est de créations de postes et d'augmentations de moyens dont le service public d'éducation aurait besoin, en général et départementalement.

La démission du précédent Directeur Académique a donc été suivie d'une période prolongée sans DASEN, qui a correspondu à un moment stratégique, car les demandes non résolues sur telle ou telle école, comme par exemple à Ferrières-sur-Sichon, ou tel ou tel

collège, ont rencontré une administration en position d'attente. Ajoutons, et c'est essentiel, que cette période ne fut pas stratégique qu'au niveau des questions départementales de carte scolaire et d'ajustements de dotations. Ce fut en effet aussi le moment de lancement médiatique de la réforme du collège et d'accélération de la réforme territoriale avec la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Alors même qu'un bilan sérieux, notamment en termes de répercussions sur les résultats des élèves, n'est pas fait de la réforme dite des rythmes dans le premier degré, la promotion des inégalités entre établissements par la différenciation de l'offre de formation franchirait une nouvelle étape dans les collèges. Une forte mobilisation des collèges s'est amorcée, qui reprendra à la rentrée, et les parents d'élèves s'informent et réagissent de plus en plus.

Sur l'ensemble des dossiers, notre fédération entend défendre les principes du service public national et laïque, et promouvoir la négociation et la discussion qui ne sauraient se confondre avec l'implication dans la mise en œuvre des décisions politiques. Nous avons donc, assez fréquemment dans l'année écoulée, tout à la fois mobilisé et discuté, en comptons plus que jamais continuer. Il est pour cela nécessaire d'avoir des interlocuteurs départementaux. Le département n'est pas simplement un échelon administratif, c'est un cadre vivant et vécu comme tel de la démocratie et des luttes sociales, c'est une réalité politique.

La nomination de madame la nouvelle DASEN a permis de tenir les réunions des instances départementales, bien qu'à une date très (trop) tardive, et de s'attaquer là aussi tardivement mais sérieusement au dossier de la gestion des personnels les plus précaires que sont les Accompagnateurs d'Elèves en Situation de Handicap. Les quelques ajustements de carte scolaire présentés à ce CDEN ne modifient pas les critiques que nous avons émises au printemps, ainsi que les ajustements dans les collèges dont nous rappelons que nous souhaitons que le CDEN ne soit pas dessaisi et en soit donc informé.

A l'encontre du cadre budgétaire actuel et de l'orientation prise avec la réforme territoriale, pour ce dernier CDEN de l'année scolaire 2014-2015, la FSU de l'Allier entend exprimer fortement le souhait de la poursuite et de l'amélioration de la concertation, des échanges et des discussions dans le cadre des instances départementales telle que le CDEN.